

achues, seront payés à la Caisse municipale de Tourcoing.
Les souscripteurs recevront, contre la remise de leurs fonds, une quittance provisoire, laquelle sera échangée ensuite par des titres définitifs.
La souscription sera close aussitôt qu'on aura réuni la somme de 550,000 francs.
Tourcoing, le 17 mars 1865.
ROUSSEL-DEFONTAINE.

Nous lisons dans le Temps :
« Une importante maison de tissus de la rue du Sentier vient de suspendre ses paiements. Les places de Paris, du Havre et de Mulhouse s'en sont fortement émus. Quelques personnes intéressées nous prient de prémunir le public contre les exagérations.
« Le négociant dont il est question appartient, par ses alliances et par sa propre famille, aux plus riches et aux plus honorables situations financières et commerciales de Paris et du Havre. » — (A. Lefrançois).

On nous assure que MM. les membres de la Chambre consultative des arts et manufactures de Roubaix vont occuper très-prochainement de la formation d'une Chambre syndicale ou Société industrielle à établir sur les bases de celle de Mulhouse.
Nous avons dit que la plupart des villes manufacturières de la France et de l'étranger sont déjà pourvues d'institutions de ce genre qui ont produit d'immenses résultats.
Nous croyons que l'opportunité de cette utile création n'a pas besoin d'être démontrée, surtout en présence de l'importance de notre cité. Cette importance, tout le monde la comprend et l'apprécie et elle s'accroît encore chaque jour par le développement des affaires et l'accroissement de la population.

Hier matin, ont eu lieu à l'église Saint-Martin, en présence d'une nombreuse assistance les funérailles de M. Debuchy, conseiller municipal.
M. Chieus, médecin-vétérinaire, ami du défunt, a prononcé sur sa tombe le discours suivant :

« Messieurs,
Si je ne consultais que mes forces, je reculerais devant la tâche pénible d'exprimer notre douleur et notre adieu suprême; mais, ma conscience interrogée, j'ai cru que le devoir m'est imposé de rendre un dernier témoignage à celui qui fut mon ami.

« Je n'ai point qualifié pour vous rappeler les services publics, de notre ami Debuchy, je ne vous parlerai pas des mandats dont la confiance de ses concitoyens l'a investi; ce que je vous dirai, vous le savez tous : tous, vous connaissez son zèle, son exactitude et sa prudence, et son désir de bien faire, sans bruit, sans ambition de sortir des limites que la nature et ses habitudes lui avaient tracées.

« Avant que la tombe ne se referme sur Debuchy, je veux dire en peu de mots quels exemples il nous laisse à nous qui lui survivons. Et dans l'oubli trop général des devoirs de la vie privée, je crois bon de montrer un homme qui appliqua tous les instincts de son existence à la remplir avec une dignité et une sévérité pour lui-même qui n'ont pas failli jusqu'à son dernier jour.

« Dans ce champ sacré où reposent les dépouilles de tous ceux qui nous furent chers, il n'y a pas de place pour les vanités du monde.

« Sur le seuil de l'infini, ce n'est pas à l'élevation du rang, à la richesse ni à la puissance que l'on mesure les hommes. Ici, ils se présentent dépouillés de tout ce qui leur fut étranger. Mais s'ils ont été constants dans leurs affections, secourables à l'infortune, prudents, de mœurs et de probité rigides, fidèles à leur croyance jusqu'à la fin, s'ils n'ont pas reculé devant la pratique souvent difficile des devoirs obscurs de la vie, ces qualités et ces vertus leur font ici cortège, et la conscience publique dont la balance est juste, consacre leur mémoire et inscrit sur leur tombeau : « Celui-là fut un honnête homme. »

« Ah, mon cher Debuchy, si la mort vous a frappé comme un coup de foudre, elle ne vous a pas emporté tout entier. Il reste de vous dans le cœur de ceux qui vous ont aimés, ces traditions des âmes honnêtes et saines, cette mémoire d'une vie probe et religieuse, ce souvenir des vertus modestes et difficiles qui nous consoleraient presque du grand coup qui nous frappe, si pour vous notre affection n'égalait notre estime.

« Adieu ! »

Un vol avec effraction a été commis cette nuit dans l'église St-Elisabeth. Voici les renseignements que nous avons recueillis sur cet acte sacrilège.

Hier soir vers onze heures, on vint chercher un des vicaires de la paroisse pour administrer à un mourant les derniers Sacraments. Le prêtre entra dans l'église, suivi du sacristain qui, à travers l'obscurité, aperçut un enfant de 12 à 13 ans appuyé contre une colonne. Aux questions qu'on lui fit l'enfant, qui parut assez troublé, répondit qu'il était entré à l'église vers six heures et que lorsqu'il vit la porte se retirer les portes étaient fermées.

On ne poussa pas plus loin l'interrogatoire et on laissa aller l'enfant.
Ce matin, une jeune fille qui était entrée la première à l'église, trouva au pied d'une colonne une assez grande quantité de pièces de monnaie de billon enveloppées dans un linge consacré, provenant évidemment de la sacristie. A quelques pas de là un tronçon fracturé et entièrement vidé.
Les soupçons se portèrent aussitôt sur l'enfant qui s'était laissé enfermer dans l'église. La police fut prévenue et on nous assure que le coupable a été arrêté aujourd'hui.
L'importance du vol est de seize francs.

Le bruit s'est répandu à Toureing, dit l'Indicateur, que M. Debaisne, vicaire de la paroisse Notre-Dame en cette ville, récemment nommé à la cure de Lesdain, près Cambrai, avait été l'objet d'une tentative d'assassinat. Nous avons été aux renseignements sur cette affligeante nouvelle, et nous pouvons rassurer les nombreux amis que M. Debaisne compte parmi nous. Aucun fait de cette nature ne s'est produit contre ce digne ecclésiastique. Au reste, pour tous ceux qui ont pu apprécier l'extrême bonté et le caractère de mansuétude du prêtre que tout le monde regrette à Tourcoing, le bruit dont nous parlons n'avait aucune vraisemblance et il est bien plutôt à croire que, dans sa nouvelle paroisse comme ici, il ne rencontrera qu'estime, respect et affection.

Nous apprenons que la prime de 25,000 fr., échue au dernier tirage des Obligations des villes de Roubaix et de Tourcoing au numéro 1,114, a été gagnée par M. Girardin, notaire et maire à Trouan-le-grand (Aube).

On a trouvé ce matin, dans un fossé longeant la route de Waitrelos à la frontière belge, le corps du nommé Honoré-Joseph Carrette, âgé de 57 ans, tisserand à Waitrelos.

On attribue cette mort à un suicide, mais Carrette ayant été vu hier en état d'ivresse, il est probable qu'il n'avait pas son esprit présent lorsqu'il s'est donné la mort.

Vendredi, la nommée Sophie Chantrain, ménagère, demeurant au hameau du Pile à Roubaix, s'est suicidée en se précipitant dans une citerne.
C'est à la suite d'une scène de jalousie avec son mari que la malheureuse femme a accompli cet acte de désespoir.

Le tribunal correctionnel de Lille a condamné hier à deux mois de prison et 16 francs d'amende le nommé Hansien, de Roubaix, et à un mois et 16 francs le nommé Petit aussi de Roubaix, pour actes de violence sur la personne d'un agent de police.

Des engins de chasse prohibés ont été saisis au domicile du nommé Louis Duthoit, tisserand, demeurant au hameau Duquenne, commune de Wasquehal. C'étaient des lacets d'une très-grande dimension, et propres à prendre des hérons.

Dimanche matin, on a retiré d'un fossé longeant la route de Lille à Lannoy, le cadavre du nommé Ferdinand Dejaeghere, âgé de 30 ans, tourneur en fer, demeurant cité Bacquet, à Fives. Le corps ne portait aucune marque de violence, et tout fait présumer que la mort est accidentelle.

Un décret du 22 mars nomme officier de la Légion-d'honneur :
M. Martin (Eugène), lieutenant-colonel d'artillerie, directeur de la fonderie de Douai; chevalier du 10 mai 1852; 36 ans de services (pour prendre rang du 14 mars 1865).

Nous lisons dans le Mémorial de Lille :
« Mercredi dernier, une jeune fille qui, en partant de Lille, avait pris le chemin de fer pour se rendre dans la direction de Dunkerque, ne tarda pas à s'apercevoir que son porte-monnaie lui avait été volé.
« Un voyageur, qui avait remarqué la soustraction, garda le silence jusqu'à la station suivante, Armentières, où il fit arrêter le voleur; puis la jeune personne passa dans un compartiment de dames. A son arrivée à Strazeele, on s'aperçut qu'elle se trouvait mal, et l'on s'empressa de lui prodiguer tous les secours que pouvait offrir la gare; mais hélas ! ils n'eurent aucun succès, et un voyageur qui paraissait être un médecin déclara que l'infortunée était morte. »

Le Mémorial d'Amiens raconte qu'une arrestation a été opérée dans les environs de Valenciennes, et qui paraît se rattacher à l'affaire du Favril.

Deux individus, dont un déjà d'un certain âge, ont été surpris dans les marais au moment où accroupis au bord d'un fossé, ils étaient occupés à laver des linges ensanglantés.
Etrangers au pays, et n'ayant pu, dit-

on, donner des explications satisfaisantes sur l'emploi de leur temps, ils auraient été mis en arrestation et conduits à la maison d'arrêt de Valenciennes.

Nous trouvons dans le Journal de Charleroi les renseignements suivants dont l'importance n'a pas besoin d'être démontrée. Il s'agit seulement de savoir jusqu'à quel point ils sont exacts :

« Nous croyons pouvoir annoncer que l'auteur présumé de l'assassinat du Favril, près Landrecies, est sous la main de la justice. Son arrestation a dû être opérée hier; c'est un parent de la femme Largillière. L'autopsie paraît avoir démontré que les coups ont été portés de la main gauche; c'est, dit-on, ce qui a attiré sur lui l'attention de la justice. On ajoute, mais ici nous ne garantissons rien, que le prisonnier est en aveu.
« L'état de la femme qui a survécu est assez satisfaisant, et l'on espère la conserver à la vie. »

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la séance du 26 Mars 1865
Sommes versées par 74 déposants dont 27 nouveaux 11,567 —
80 demandes en remboursement . 18,089 50
Les opérations du mois de Mars sont suivies par MM L. Eeckman et J. Toulemonde, directeurs.

COURS DE LA BOURSE

Cours de clôture	le 27	le 28	hausse	baisse
3 ^o / _o ancien	67,40	67,55	15	»
4 1/2 au compt.	96,00	96,00	»	»

Pour toute la chronique locale, J. Reboux.

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

La Société Philomathique de Bordeaux ouvrira, le 1^{er} juillet 1865, sa onzième exposition. Les productions de l'agriculture, de l'industrie et des arts industriels, provenant de la France, de l'Algérie et de nos colonies y seront admises.

La ville de Bordeaux a conquis, dans ces dernières années, une grande importance commerciale et industrielle. Sa population s'élève aujourd'hui à près de 200,000 habitants. Des relations nombreuses lui sont assurées par son port et spécialement par les paquebots des Messageries impériales avec les pays d'outremer. Par les chemins de fer, et depuis l'ouverture de la ligne du Nord de l'Espagne, elle est en facile communication avec la Péninsule et avec toutes les parties de la France. Bordeaux se trouve être ainsi le siège le plus avantageux d'une de ces grandes exhibitions où toutes les forces vives de la production s'affirment et se stimulent à l'envi.

La Société philomathique obtiendra des compagnies de chemin de fer, comme par le passé, des réductions de tarifs pour le transport des produits exposés.

Un jury, choisi parmi les notabilités savantes, commerciales, industrielles, artistiques, soit de Paris, soit des départements, décernera des récompenses consistant en médailles d'or, d'argent et de bronze aux lauréats.

Les produits devront être rendus à rendus à destination avant le 15 juin.

Dès à présent, MM. les industriels qui auraient des renseignements à demander, sont priés de s'adresser à Bordeaux, rue du Château-trompette, 8, au secrétaire général de la Société Philomathique, qui s'empressera de les leur fournir.

Le gouvernement italien a fait de grands sacrifices pour propager la culture du coton dans les provinces méridionales; et le succès a si bien récompensé ses efforts, que les frais de culture colonnière, par rapport au rendement, ne sont guère plus élevés en Italie qu'en Egypte. Le coton représente déjà pour l'Italie une valeur d'exportation de 150 millions, — ce dont nos manufacturiers n'ont pas l'air de se douter.

On écrit de Bâle :

« Le Gouvernement français a invité, en termes très-amicaux et très-engageants, le Conseil fédéral à prendre part à l'exposition générale des produits de l'agriculture, de l'industrie et des beaux-arts qui aura lieu à Paris le 4^{er} mai 1867, sous la direction du prince Napoléon, de plusieurs ministres et de notabilités. Le Conseil fédéral remercie, par l'intermédiaire du ministre suisse à Paris, en termes non moins chaleureux; il espère que la Suisse prendra une large part à cette exposition; il exprime le désir qu'il lui soit réservé une place plus grande que celle qui lui a été concédée lors de la dernière exposition.

La législation des brevets en Angleterre.

— Si l'on en croit un journal étranger, la législation des brevets en Angleterre viendrait de recevoir une rude atteinte, en ce sens que le gouvernement s'affranchirait de tous droits de reconnaissance de propriété en ce qui le concerne personnellement;

La cour du banc de la reine aurait dé-

cidé que les brevets d'invention, tout en étant valables à l'égard des particuliers, ne l'étaient pas à l'égard du gouvernement.
Cette décision est très-importante en ce qu'elle permet à l'Etat d'utiliser gratuitement de toutes les inventions navales et militaires, qui jusqu'ici étaient garanties par des brevets.

JURISPRUDENCE COMMERCIALE.

Opérations de Bourse. — La 4^{me} chambre de la Cour impériale de Paris, présidée par M. de Boissien, vient de poser un principe de jurisprudence fort important et d'un grand intérêt pratique. Par un arrêt affirmatif, rendu sur les conclusions conformes de M. Descoutures, avocat-général, elle a décidé que les agents de change devaient à leurs clients, à l'appui de leurs comptes, la communication de leurs livres et spécialement du carnet sur lequel les opérations doivent être inscrites au moment même où elles sont négociées. (Audience du 4 février; plaidants: M^{rs} Paul Andral, pour M. le Baron de B..., appellant; M^{rs} Allou et Crémieux, pour l'agent de change B... et le Crédit mobilier intimés).

MULHOUSE. — 25 mars. — En finissant la semaine, nous dirons que la position du marché est loin de s'améliorer; nous restons sans affaires, avec des prix baissants.

HAVRE. — Lundi. — Cotons. — On ne faisait ce matin que des lots pour les besoins immédiats de la filature, à prix toujours faibles. — Les nouvelles d'Amérique qui nous parvenaient à onze heures par télégraphe, ont eu pour résultat d'arrêter complètement la demande. Sans compter de nouvelles rumeurs vagues de succès des fédéraux, sur divers points, et surtout les confédérés sont obligés de céder. L'or a fléchi à 69 1/2 à New-York. Le marché n'a pas eu plus de mouvement cette après-midi, les dépêches de Liverpool nous signalant de la baisse et du calme. On n'a noté que quelques petits lots, en nouvelle baisse.

En somme, les ventes ne dépassent pas 195 b. à quatre heures et demie. Il a dû toutefois se traiter quelques autres lots, en disponibles, et l'on a dû faire quelques reports de Madras, mars et juin à 130 et 135 fr.

LIVERPOOL. — Lundi. — Ventes 3, à 4000 b., marché irrégulier et en baisse de 1/2 d. sur samedi.

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 27 mars 1865.

Plusieurs questions fort intéressantes ont été traitées samedi au Sénat à propos de diverses pétitions. On a surtout remarqué celle qui demandait que les cendres de Charles X, du Dauphin et de la Dauphine soient rapportées en France, et la discussion relative au cortège et à l'industrie cotonnière.

Le Sénat vient de recevoir plusieurs pétitions pour l'abolition de la peine de mort, et en faveur de l'enseignement primaire gratuit et obligatoire; on annonce que le prince Napoléon a promis d'appuyer ces dernières pétitions.

On dit que les écrits et les discours de M. de Morny vont être publiés en un volume, qu'il avait préparé lui-même quelque temps avant sa mort.

C'est, paraît-il, M. Giroi-Pouzol, membre du conseil général du Puy-de-Dôme, qui se présentera, comme candidat de l'opposition, dans la circonscription dont M. de Morny était le député.

L'écurie de courses de M. de Morny, qui comptait 160 chevaux et coûtait près de 700,000 fr. par an, va être vendue aux enchères le 8 avril prochain.

Il est positif aujourd'hui que M. Prévost-Paradol pose candidature à la succession du fauteuil occupé par M. Ampère.

Une correspondance de Naples, adressée au Courrier de Marseille, annonce le prochain mariage de Fra-Pantaleo, le trop fameux amoureur de Garibaldi; il épouse une somnambule; Garibaldi doit signer le contrat; ce sera lui, sans doute aussi, qui célébrera le mariage.

Le roi des Belges est arrivé le 23 au soir à Douvres. Un train spécial du South-Eastern railway l'a transporté hier matin à Windsor, où se trouve la reine Victoria. Ce voyage se rattacherait croit-on à un projet de mariage entre la troisième fille de la reine d'Angle-terre et un prince allemand.

Il vient d'arriver à Paris quarante-neuf religieux venant de Vilna, chassés de leur patrie par Mouravieff. Quarante-cinq appartiennent à la Visitation et quatre aux Carmélites.

Le gouvernement russe leur avait délivré 2,000 roubles pour leur voyage, mais leur avait préalablement ôté jusqu'à leurs objets de pitié.

M. le duc de Versigny partira pour Rome à la fin de cette semaine.

Le Tribunal correctionnel de la Seine a rendu samedi son jugement dans l'affaire dite des Propos de Labienus-L'auteur, M. Rogeard, qui est en fuite, a été condamné à 5 ans de prison et 500 fr. d'amende. L'imprimeur M. Oriquer-Laine a été condamné à un mois de prison et 500 fr. d'amende.

Trois divisions du lycée Louis-le-Grand,

qui avaient été renvoyées par suite des copies des Propos de Labienus, surprises entre les mains des élèves, sont rentrées aujourd'hui au lycée.

Ce n'est point un bal masqué qui a clos, à l'ambassade d'Autriche, la série des récréations du carnaval, c'est ce qu'on appelle en France et ce qu'on appelle encore en Allemagne une redoute, réunion où les dames paraissent en domino et masquées, les hommes en costume de bal ordinaire. La fête a répondu pleinement, par son originalité de bon goût, à l'attente des invités. On assure que d'aigustes personnages, sous la précaution du déguisement venitien, ont fait une rapide apparition dans les salons du prince et de la princesse de Metternich.

Paris a encore eu, aujourd'hui, de fortes giboulées, le vent et la neige n'ont presque pas cessé, surtout dans l'après-midi. On espère que la nouvelle lune, qui commence aujourd'hui, amènera la cessation de cette température vraiment insolite.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

FAITS DIVERS

— On s'entretient à Paris d'un vol de 60,000 francs qui aurait été commis au détriment du Crédit foncier, et qui, ce qui est plus grave, a entraîné la perte de deux jeunes gens appartenant aux meilleures familles. L'un d'eux s'est suicidé et l'autre est arrêté; quant à la femme méprisante dont l'empire aurait entraîné une complication coupable celui des deux qui a succombé, elle aurait réussi à quitter le pays et à passer en Angleterre.

— M. le vice-amiral Reynaud, sa femme et sa fille, ont été blessés d'une manière grave par suite d'un accident de voiture. Les journaux de Brest nous apprennent qu'à la descente de la côte de Nerilou, la cheval s'est emporté et a pris le mors aux dents avec une telle violence qu'il n'a plus été possible de le maîtriser; il a été se heurter contre la boutique d'épicerie qui fait l'encoignure à droite.

La voiture a été brisée, et les quatre personnes qu'elle renfermait ont été horriblement blessées. L'amiral a le bras droit luxé, une forte contusion à l'œil droit. L'amiral et sa famille ont été transportés chez eux à Brest, de quatre à cinq heures, sur des calets portés par des matelots. L'amiral, M^{rs} Reynaud et son fils Archibald vont mieux. La jeune M^{lle} Reynaud a reçu une commotion cérébrale très forte avec perte de connaissance, crises nerveuses des plus violentes et insensibilité. Son état est très-grave.

— Depuis le 10 de ce mois, en Belgique, l'administration des postes se charge d'encaisser les factures, quittances, etc., jusqu'à concurrence de 300 fr., moyennant une remise de 1 p. 0/0, qui ne peut en aucun cas être inférieure à 20 centimes.

— On écrit d'Ostende, dimanche soir, 26 mars :
L'arsenal, bâtiment isolé près de la station du chemin de fer, vient de brûler.

Tous les efforts ont été impuissants pour arrêter l'incendie. Tout le matériel a été détruit. Le désastre est considérable.

— On a vu rarement une commune s'érouler. C'est le spectacle que va probablement offrir le village de Buonoite, dans les Abruzzes. Cinq maisons sont déjà tombées, soixante-quatre autres sont chancelantes et fendues. La population consternée s'est enfuie. On attribue ce phénomène à un abaissement du sol. Des ingénieurs sont accourus, mais ils ne conjureront pas la catastrophe de ce petit pays.

— A Penfield, dans l'Etat de New-York, vit une petite fille de douze ans, qui publie un journal qu'elle rédige presque en entier, et qu'elle compose depuis le titre jusqu'à la dernière ligne. Son père, ancien typographe, devenu, à cause de ses infirmités, incapable de travailler, a laissé sa petite imprimerie à sa fille.

Depuis la mort de sa mère, celle-ci a soutenu son père et ses trois jeunes sœurs par sa seule industrie. Elle espère, dit-elle, les élever convenablement, si les abonnés continuent à honorer de leur patronage sa feuille hebdomadaire.

— Nous lisons dans une correspondance de Singapour (île de Ceylan), datée du 2 février dernier :

« Une catastrophe épouvantable, qui a coûté la vie à quatre-vingt personnes environ, est arrivée sur le chemin de fer entre Colombo et Ragramme. Un train composé de six trucks dans lesquels se trouvaient quatre ingénieurs, un inspecteur nommé de Neys et cent vingt coolies, partit de Colombo dans la soirée de samedi. Un des ingénieurs qui résidait près de Conegitotte avait écrit à un commis, à Ragramme, d'apporter à Conegitotte de l'argent pour payer les coolies. Le commis était venu au rendez-vous dans un trolley ou petit truck poussé par des coolies. Il avait fait arrêter le trolley à trois ou quatre cents mètres de la maison de l'ingénieur, et attendait dans cette maison l'arrivée du train.

« Le train arriva à six heures moins un quart, poussé par la machine qui était en arrière, mais par suite de quelque erreur, il passa sans s'arrêter devant la station, et, quelques minutes plus tard, le premier truck venait heurter le trolley resté sur la ligne et était jeté hors des rails. Tous les autres trucks qui suivaient dérailèrent également et furent renversés, couvrant, étouffant ou écrasant les hommes qui étaient dedans. Trois des ingénieurs, Har-